

Commémoration: Les habitants de Couzou sont invités à se retrouver pour la commémoration de l'armistice de 1918 au monument aux morts à 11h30 le 11 novembre où une gerbe sera déposée. Un apéritif sera offert au foyer rural à l'issue de la cérémonie.

Le Comité des Fêtes : Comme chaque automne le Comité des fêtes vous convie à 19h30 afin de partager une agréable soirée châtaignes le 11 novembre.

La Pannonie accueille deux nouveaux habitants à l'année : Julie et Nicolas Birot, descendant de Charles Vidal de Lapize, qui fut maire de Couzou au siècle dernier.

Pour rappel l'association pour la préservation de l'église « St Cyr et Ste Juliette » de la Pannonie a pour mission de préserver et faire vivre ce bâtiment religieux emblématique de l'architecture du Quercy. Vous pouvez rejoindre cette association en devenant membre.

Pour tous renseignements adresser un mail à : <u>arnauld.dabadie@wanadoo.fr</u>

Noël: Afin de partager à nouveau un chaleureux et gourmand moment de convivialité Monsieur le Maire et le Conseil Municipal proposent aux ainés, pour les fêtes de fin d'année, de se retrouver à midi le 09 décembre 2023 à l'Auberge de Carlucet (invitation à venir).

Par ailleurs Monsieur le Maire et le Comité des Fêtes se sont mobilisés en faveur de nos pitchouns pour convier le Père Noël et ses espiègles lutins à un merveilleux gouter le 16 décembre à 15h00 au foyer rural.

Santé : Le Centre de Rééducation Fonctionnelle de la Roseraie à Montfaucon a ouvert depuis le 03 octobre 2023 un service indépendant de consultations spécialisées en Cardiologie.

Info: Le Syndicat Mixe de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères nous a informé qu'à compter du 01 janvier 2024, les bio-déchets ne doivent plus être mis dans les containers avec les ordures ménagères. Les administrés peuvent participer à la réunion publique du 13 novembre à 19h00 à la salle des fêtes de Carlucet pour s'informer sur les solutions proposées. Les collectivités du Département du Lot valorisent le compostage. Pour toutes informations se rapprocher de la Mairie.

Sécurité: Dans le cadre de l'élaboration du plan communal de sauvegarde et de gestion du risque en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à participer à une réunion publique d'information le samedi 02 décembre 2023 à la mairie, à 20h00.